

Profil de poste

Directeur/Directrice adjoint(e) du Département des contrôles

Poste à pourvoir : Directeur/Directrice adjoint(e) du département des contrôles

Positionnement : sous l'autorité hiérarchique du Directeur du département des contrôles

Date de vacance de poste : Immédiate

Adresse : 8, rue Auber – 75009 PARIS

L'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) est une autorité publique indépendante chargée de lutter contre le dopage. Elle a été créée en 2006 à partir d'autres services préexistants, juridiquement considérés comme des autorités administratives indépendantes. Elle a une mission de conseil, d'éducation et de prévention, de contrôle, de réglementation et de sanction. Elle contribue à la coopération internationale antidopage.

Tout sportif, amateur ou professionnel, quelle que soit la discipline qu'il pratique, est soumis à la réglementation antidopage et peut faire l'objet d'un contrôle, dès lors qu'il participe à des compétitions ou à des entraînements préparant à celles-ci. Qu'il s'agisse de la collecte des échantillons, de la délivrance des autorisations d'usage de substances interdites ou du traitement des affaires disciplinaires, l'AFLD exerce les missions et les pouvoirs qui sont les siens en toute indépendance, avec objectivité et neutralité.

1 – Contexte du poste et relations fonctionnelles

Depuis 2018, l'AFLD a fait évoluer sa stratégie de contrôle afin de la mettre en conformité avec les exigences du Code mondial antidopage, en appliquant la méthodologie élaborée par l'Agence mondiale antidopage (AMA).

L'AFLD établit son programme de contrôle en s'appuyant sur une analyse des risques par discipline.

Le plan de répartition des contrôles cible désormais en priorité les sportifs du plus haut niveau, tout en continuant de réserver une proportion importante des prélèvements aux autres sportifs.

Dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020 et de Paris 2024, et afin de garantir une mise en œuvre efficace de sa nouvelle stratégie de contrôle, l'AFLD a en outre renforcé la dynamique de professionnalisation de son réseau d'agents de contrôle du dopage (« préleveurs »).

Le directeur adjoint /la directrice adjointe des contrôles, au sein d'une équipe composée d'une responsable qualité et ressources, de responsables des contrôles hors et en compétition, de coordinateurs antidopage, de préleveurs professionnels et d'une assistante sera amené(e) à échanger et à collaborer de manière continue avec les autres parties prenantes de la lutte antidopage afin de mener à bien les missions du département des contrôles :

- En interne : l'ensemble des services de l'Agence, les professionnels de santé coordinateurs de la lutte antidopage, les préleveurs vacataires.
- En externe : les fédérations nationales et internationales, le ministère des Sports, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), le Comité paralympique et sportif français (CPSF), les organisations nationales antidopage, les CIRAD, le CIO, l'AMA, l'ITA, les organisateurs privés d'évènements sportifs, l'ensemble des membres et entités qui siègent au sein des commissions régionales de lutte contre les trafics de produits dopants, ainsi que les sportifs.

2 – Activités principales du poste

a) Superviser l'activité de contrôle

- Assister le Directeur pour la mise à jour de l'étude de risques de dopage et dans l'établissement et la mise en œuvre de la stratégie des contrôles ;
- Assurer la bonne exécution du plan annuel des contrôles, d'un point de vue qualitatif et quantitatif, en mobilisant à cette fin les responsables des contrôles en et hors compétition ainsi que les coordinateurs anti-dopage ;
- Veiller au respect des standards techniques de l'AMA (SICE, TDSSA, etc...) ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de conservation et de réanalyse des échantillons définie par le Directeur ;
- Veiller à l'optimisation des applicatifs métiers utilisés par le département des contrôles (MAGELLAN, ADAMS,...) ;

b) Assurer la conformité des procédures de contrôle avec le code mondial antidopage et le code du sport

- Veiller au respect de la réglementation applicable et assurer, dans ce cadre, une veille juridique constante ;

c) Encadrer une équipe et informer sa hiérarchie

- Encadrer, en l'absence du directeur, l'équipe du département des contrôles et superviser l'animation du réseau de préleveurs ;
- Assurer un *reporting* régulier des activités du département auprès du directeur ;

d) Collaborer avec les partenaires

- Développer et entretenir un réseau d'information avec les différentes organisations sportives concernées.

3 – Profil du titulaire

De formation supérieure (niveau licence minimum), le ou la candidat(e) :

- Dispose d'une excellente connaissance du milieu sportif, y compris sur le plan juridique et institutionnel, ainsi que, idéalement, de l'antidopage ;

- Possède une expérience solide dans l'encadrement d'équipes ;
- Fait preuve d'une bonne capacité d'analyse et de synthèse, de rigueur, d'autonomie, d'initiative, de réactivité et d'organisation ainsi que d'un très bon relationnel ;
- Montre un intérêt pour le travail en équipe, avec des personnes aux profils variés (médecins, juristes, préleveurs, etc.) ;
- Démontre une aisance d'expression, tant à l'écrit qu'à l'oral ;
- Fait preuve de disponibilité (possibilité d'horaires atypiques et de déplacements) ;
- Justifie d'une bonne maîtrise de l'anglais, à l'écrit comme à l'oral, ainsi que des outils informatiques (Excel, Word, PowerPoint, etc.).

Le poste est à pourvoir par un fonctionnaire de catégorie A, sur la base d'un détachement, ou par un contractuel sur la base d'un contrat de droit public dont la durée est à déterminer.

Merci de soumettre votre candidature

d'ici le 27 septembre 2019 (CV + lettre de motivation) à :

Mme Magali D'Elia

Cheffe du service de l'administration générale

Agence française de lutte contre le dopage

8 rue Auber 75009 PARIS

ou par courriel : recrutement@aflld.fr